



Collectif du Château  
d'ondes

02.98.04.86.60

[collectif.landeda](mailto:collectif.landeda@gmail.com)

[@gmail.com](mailto:collectif.landeda@gmail.com)

Membre de l'association nationale  
Robin des Toits

ANTENNES-RELAIS

Collectif du Château  
d'Ondes

# OPÉRATION ÉCOLE MORTE

Parents délégués  
de l'école Joseph Signor

Association

ROBIN DES TOITS

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Sept antennes de téléphonie mobile sont implantées sur le château d'eau de Landéda, dont quatre depuis 2005, à moins de 300 mètres des classes maternelles de l'école Joseph Signor, de la garderie et de la maison de retraite, en plein quartier résidentiel, soumettant en permanence la population à des ondes électromagnétiques.**

**Face à l'inertie des opérateurs et des pouvoirs publics, le Collectif du Château d'Ondes a saisi en cette fin d'été la commission environnement de la nouvelle équipe municipale, propose aux parents d'élèves de l'école Joseph Signor de signer une pétition « école » demandant le déplacement des antennes, et organise une opération « école morte » l'après-midi du vendredi 3 octobre 2008. Le collectif sera reçu en mairie le mercredi 8 octobre 2008.**

Saisie par des riverains en 2005, la mairie a demandé des mesures de champs électromagnétiques, les faisant connaître aux habitants lors d'une réunion publique organisée en mars 2005 en présence des opérateurs. Devant le « succès » de cette réunion et surtout en raison l'inquiétude grandissante de ces concitoyens, en 2005 et en 2006, la mairie de Landéda a engagé une négociation avec les opérateurs Bouygues et Orange afin d'obtenir le déplacement des antennes en zone non habitée. Des sites alternatifs ont été proposés aux opérateurs. Cette phase, comportant la création d'une commission extra-municipale à laquelle le collectif a été associé, n'a à ce jour pas abouti au déplacement des antennes, ni même à la réduction du champ électromagnétique (même à l'essai). Les sept antennes sont toujours là et l'UMTS, la téléphonie de 3ème génération, si l'on se fie aux informations fournies sur internet par les opérateurs, fonctionne désormais à Landéda entraînant une augmentation des émissions.

En 2007, le collectif s'est mobilisé pour organiser des réunions publiques sur le sujet. Une pétition a circulé parmi la population. Elle a recueilli rapidement la signature de plus de 450 habitants de la commune. Ces opérations, assez largement médiatisées, ont fait réagir la mairie qui s'est à nouveau adressé aux opérateurs. L'un d'entre eux s'est alors déclaré prêt à étudier « la pérennité » de ses installations. Puis plus rien, si ce n'est un courrier de la mairie aux services préfectoraux, lesquels ont répondu que la France respectait les seuils préconisés par l'O.M.S., seuils aujourd'hui très critiqués par d'éminents scientifiques. Il y a dix ans, tout le monde, ou presque, disait que le téléphone portable était inoffensif.

En février 2008, le collectif, s'associant aux parents délégués de l'école, s'est alors adressé au Secrétariat d'État à l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet ayant fait partie en 2005 des députés à l'origine d'une proposition de loi réclamant l'éloignement des antennes à plus de 300 mètres des écoles. À ce jour, nous attendons toujours sa réponse.

Cet été, le collectif a décidé de passer à la vitesse supérieure car, si les opérateurs et les pouvoirs publics français restent indifférents, les mise en garde vis-à-vis des antennes de téléphonie mobile émanent désormais de sources officielles de plus en plus nombreuses, européennes notamment. Bien décidés à ne pas baisser les bras, nous avons saisi la commission environnement de la commune et demandé aux parents d'élèves de l'école de se prononcer sur le sujet. Nous les appellons à ne pas scolariser leurs enfants le vendredi 3 octobre après-midi et à se rassembler à la sortie des classes de 16h15 à 17h15. Un point presse est prévu à 17h. Un dossier de presse vous y sera remis.